



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Opéra de Paris

Question écrite n° 57651

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui donner des indications sur les ressources propres de l'établissement public de l'Opéra national de Paris. Il souhaite connaître le montant des sommes perçues par l'Opéra de Paris au titre des entrées et de ses activités, et la part que ces ressources propres représentent sur l'ensemble des ressources de l'établissement public de l'Opéra de Paris, pour les années 2003 et 2004.

Texte de la réponse

En 2003 et 2004, les ressources propres de l'Opéra national de Paris se sont élevées respectivement à 54,690 MEUR (HT) et 54,860 MEUR (HT). Au sein de ces chiffres, les recettes de spectacles représentaient 38,450 MEUR (HT) en 2003 et 41,550 MEUR (HT) en 2004, les autres recettes propres étant constituées par des produits divers (visites et locations notamment) et des recettes de mécénat. Au sein du budget global de l'établissement (hors investissements), ces recettes propres d'activité représentaient, en 2003 et 2004, une proportion de 35 % environ.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57651

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2005, page 1512

Réponse publiée le : 29 mars 2005, page 3237